**Pas de PRA à proprrement parlé à Alès, mais retour de Madame le bâtonnier Sadoul :**

Je vous indique que je n’ai pas de plan de reprise des activités communiqué par la juridiction alésienne.

Par contre toutes les audiences ont repris, le principe reste le dépôt des dossiers sans audiences pour les procédures écrites à part demandes expresses de plaidoiries qui se font soit en direct soit par visioconférence.

Pour les procédures orales les audiences se tiennent mais on privilégie le dépôt de dossier hors audience.